

**CONCOURS RÉSERVÉ
POUR L'ACCÈS AU CORPS
DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DES SYSTÈMES DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE
(I.E.S.S.A)
2015**

GUIDE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE L'ÉPREUVE DE RAEP

I - QU'EST-CE QU'UNE RAEP ?

La loi du 21 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a prévu une épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui remplace une épreuve orale traditionnelle.

Elle permet aux candidats de valoriser leur expérience professionnelle dans un concours ou un examen professionnel.

Cette épreuve orale consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation à exercer les fonctions d'ingénieur électronicien des systèmes de la sécurité aérienne (IESSA) et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, qui porte initialement sur le dossier constitué par le candidat, le jury peut l'interroger sur des questions relatives aux connaissances propres à l'administration ou l'établissement dans lequel il exerce. L'épreuve d'entretien dure 40 minutes.

La constitution par le candidat d'un dossier RAEP, doit permettre au jury d'identifier, lors de l'entretien, la nature de son activité professionnelle passée et les compétences qu'il a développées à ce titre. Le dossier devra comporter des informations suffisamment précises pour permettre au jury de faire le lien entre les activités du candidat et les principales fonctions susceptibles d'être exercées par un IESSA.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle n'est pas noté, mais devra être rédigé avec beaucoup de soins. Il ne sera demandé qu'aux candidats admissibles.

II - RUBRIQUES CONSTITUANT LE DOSSIER RAEP

Le dossier RAEP est constitué de cinq rubriques :

- Retracer votre cursus professionnel en décrivant de façon synthétique les emplois que vous avez occupés,
- Décrire en quelques mots les formations professionnelles passées que vous jugez importantes pour votre compétence professionnelle,
- Caractériser les éléments qui constituent selon vous les acquis de votre expérience professionnelle et vos atouts au regard des connaissances, compétences et aptitudes attendues pour un IESSA,
- Faire l'analyse d'une expérience professionnelle marquante récente,
- Décrire vos aspirations professionnelles immédiates, ainsi que, le cas échéant, votre projet professionnel à plus long terme.

III - AIDE A LA REDACTION DES DIFFERENTES RUBRIQUES

Préambule

Le dossier RAEP doit présenter un caractère anonyme (voir annexe de la notice). Cependant, compte tenu de la difficulté du maintien de cet anonymat pour la rédaction du dossier, notamment en ce qui concerne les éléments relatifs au cursus et à l'expérience professionnelle, vous pourrez tout à fait évoquer des noms de lieux ou de services si nécessaire (je travaille à Roissy au département surveillance et régulation de la DSAC/N ou service exploitation du SNA ou...) sans toutefois citer des noms de personnes (je travaille dans le service de M. X, mon collaborateur est M. Y...). La page de garde du document (déclinée en six exemplaires – un original et cinq photocopies) sera remplie manuellement et signée par votre hiérarchie. Il s'agit d'un simple visa montrant que votre hiérarchie est informée de votre démarche, et en aucun cas, une validation de votre dossier RAEP par le signataire.

A - Retracer votre cursus professionnel en décrivant de façon synthétique les emplois que vous avez occupés

Dans cet exposé, vous présenterez vos fonctions antérieures (éventuellement) et vos fonctions actuelles. Vous pourrez vous appuyer sur vos fiches de postes, vos entretiens professionnels mais aussi sur le répertoire des filières professionnelles et des métiers de la DGAC ou le répertoire interministériel des métiers de l'Etat (RIME).

Vous pourrez indiquer, outre les différents emplois que vous avez exercés au cours de votre carrière, les fonctions bénévoles ainsi que toute autre activité que vous souhaitez porter à la connaissance du jury (participation à des groupes de travail, à des instances représentatives, tutorat, volontariats...) en faisant ressortir pour chaque emploi ou activité, votre niveau de responsabilité. Faites preuve d'esprit de synthèse et n'hésitez pas à utiliser l'espace « Commentaires supplémentaires éventuels » si vous le souhaitez.

Ce chapitre est limité à deux pages maximum.

B - Décrire en quelques mots les formations professionnelles passées que vous jugez importantes pour votre compétence professionnelle

Vous décrierez les actions de formation en lien avec vos compétences. Ne mentionnez pas toutes les actions de formation suivies mais celles que vous jugez les plus importantes ou pertinentes parce qu'elles vous ont permis, par exemple, d'acquérir de nouvelles compétences ou de conforter celles acquises au jour le jour.

Faites preuve d'esprit de synthèse et n'hésitez pas à utiliser l'espace « Commentaires supplémentaires éventuels » si vous le souhaitez.

Ce chapitre est limité à une page maximum.

C - Caractériser les éléments qui constituent selon vous les acquis de votre expérience professionnelle et vos atouts au regard des connaissances, compétences et aptitudes attendues pour un IESEA

Pour rédiger ce paragraphe, vous devez analyser votre parcours professionnel et mettre en valeur la qualité de vos expériences professionnelles, le champ et la qualité de vos compétences, ainsi que vos qualités personnelles. Avant de vous lancer dans la rédaction de cette rubrique, vous devez réfléchir à votre parcours professionnel. Quelques pistes de réflexion :

- o La nature des structures dans lesquelles vous avez évolué,
- o Les métiers que vous avez exercés,
- o Vos divers positionnements dans l'organisation, votre rôle, les éléments de contexte de votre activité,
- o Quels ont été vos apports dans les différentes activités exercées ?
- o ...

Ce chapitre est limité à une page maximum.

D - Faire l'analyse d'une expérience professionnelle marquante récente

Ce chapitre décrit de façon exhaustive une expérience professionnelle marquante récente. Vous devez expliquer les raisons de votre choix et préciser le contexte de cette expérience. Pour ce faire, il est utile de se poser quelques questions qui permettront de mieux décrire ce parcours.

- Quelle a été l'amorce de cette expérience ?
- Avez-vous travaillé seul ou en équipe (description de votre rôle) ?
- Quelles ont été les fonctions exercées, les procédures mises en place (pérennes ou temporaires) ?
- Avez-vous rencontré des contraintes, des difficultés ?
- Quels ont été les impacts des actions entreprises (dans le service ou plus) ?
- Quels étaient les résultats attendus/obtenus ?
- Quels bénéfices avez-vous tirés de cette expérience ? Y en a-t-il eu pour le service (ou plus) ?
- Y a-t-il eu des suite(s) données à votre action ?
- ...

Les réponses à ces questions (non exhaustives) aideront le jury à analyser au mieux les missions que vous avez exercées ainsi que les compétences que vous avez acquises au cours de cette expérience. Avec les informations que vous lui aurez transmises, le jury doit être à même d'évaluer votre professionnalisme et voir que vous êtes capable d'assumer des missions d'ingénieur électronicien des systèmes de la sécurité aérienne.

Cette description est limitée à deux pages maximum.

E - Décrire vos aspirations professionnelles immédiates ainsi que, le cas échéant, votre projet professionnel à plus long terme

Vous décrirez vos motivations pour accéder au corps des IESSA, en indiquant en quoi votre parcours professionnel vous amène à aspirer à ce changement ainsi que la représentation que vous vous faites des fonctions auxquelles vous pourrez avoir accès (ouverture à des postes de plus large technicité ou d'expertise ou d'encadrement...)

Vous décrirez donc vos aspirations professionnelles immédiates ainsi que, le cas échéant, votre projet professionnel à plus long terme.

Cette description est limitée à une demi-page maximum.